

Demande d'autorisation de défrichage



Ferme éolienne des Grands Clos

**Communes de Parcoul-Chenaud et
Saint-Aulaye-Puymangou (24)**

Septembre 2020

SOMMAIRE

FORMULAIRE CERFA	p. 3
<ul style="list-style-type: none">• CERFA• Pouvoir de signature de M. BESSIERE à M. BORDES, signataire du formulaire CERFA	
KBIS DU DEMANDEUR	p. 8
<ul style="list-style-type: none">• Extrait KBIS de la SNC Ferme éolienne des Grands Clos, au 23 octobre 2015• Extrait KBIS de la SAS Ferme éolienne des Grands Clos, au 4 juin 2020• Pouvoir de signature de la SAS pour M. BESSIERE	
PLAN DE SITUATION (1/25000)	p. 13
FEUILLES DU PLAN CADASTRAL	p. 15
DENOMINATION DES TERRAINS A DEFRICHER	p. 22
AUTRES PERSONNES QUE LE DEMANDEUR CONCERNEES PAR LA DEMANDE DE DEFRICHEMENT	p. 24
ATTESTATIONS DE PROPRIETE ET ACCORDS EXPRES DES PROPRIETAIRES	p. 26
ETUDE D'IMPACT ET AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE	p. 61

FORMULAIRE CERFA

- CERFA
- Pouvoir de signature de M. BESSIERE à M. BORDES, signataire du formulaire CERFA

Ci-après est présenté le CERFA relatif à la demande de défrichement déposée le 23 décembre 2015 pour une surface de 4 ha 59 ares et 24 ca.

M. BORDES disposait d'un pouvoir de M. BESSIERE, gérant de la SNC pour signer le CERFA. Ce pouvoir est présenté en page 7.

***NB** : La dénomination des terrains à défricher et la liste des autres personnes que le demandeur concernées par cette demande de défrichement (respectivement notée Pièce n° 7 et 8 en page 2/3 du CERFA) sont présentées en pages 22 et 24 du présent document.*

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) indiquant les terrains à défricher.	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher.	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
Attestation de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié)	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Décision de l'Autorité environnementale dispensant le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact <i>ou dans le cas contraire :</i> <ul style="list-style-type: none"> Etude d'impact 	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, inférieure à 25 hectares et supérieure ou égale à 0,5 ha	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Etude d'impact *	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, égale ou supérieure à 25 hectares	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant		
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire (hors cas d'expropriation et hors cas des servitudes pour distribution d'énergie)	<input checked="" type="checkbox"/>
Copie de la déclaration d'utilité publique	Si le demandeur bénéficie de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
Accusé de réception du dépôt de la demande d'autorisation de défrichement par le demandeur au propriétaire.	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour distribution d'énergie prévue aux articles L.323-4 et L.433-6 du code de l'énergie	<input type="checkbox"/>
Les pièces justifiant que le représentant légal du demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant,).	Personne morale autre qu'une collectivité.	<input checked="" type="checkbox"/>
Echéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrière.	<input type="checkbox"/>
Une délibération du conseil municipal (ou de l'assemblée délibérante de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'assemblée délibérante) à déposer la demande d'autorisation de défrichement.	Collectivité	<input type="checkbox"/>
Evaluation des incidences Natura 2000 (cette évaluation des incidences peut être intégrée à l'étude d'impact)	une évaluation des incidences Natura 2000 pour les défrichements soumis à étude d'impact et également pour ceux non soumis à étude d'impact dès lors qu'ils figurent sur la première liste locale départementale prévue à l'article R.414-27, 25° du code de l'environnement	<input type="checkbox"/>

* Dans le cadre d'opération soumise à autorisation au titre des installations classées énumérées au titre Ier du livre V du code de l'environnement, une étude d'impact est obligatoire quelle que soit la superficie du projet

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : BESSIERE Patrice

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2.

A ma connaissance, les terrains, objet de la demande (*)

ont été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

(*) cocher la mention utile

Fait le 12/11/2015

Signature

PO


RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORETS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |_|/|_|/|_|_|_|

FERME EOLIENNE DES GRANDS CLOS
Société en Nom Collectif
au capital de 100€
2 rue du Libre Echange CS95893, 31500 TOULOUSE
RCS 807 395 512 TOULOUSE

POUVOIR

Je sous signé,


Patrick Bessière, né le 09/06/1967 à Gummersbach (Allemagne), de nationalité française
demeurant 65 chemin Vieilleguerre, 31490 Brax,
gérant de la société Ferme Eolienne des Grands Clos,

donne tous pouvoirs à

Baptiste Bordes, né le 07/06/1983, de nationalité française
demeurant 2 rue du Docteur Albert Schweitzer, 31200 Toulouse

aux fins de signer tout document pour le dépôt de demande de défrichement à la SNC
Ferme Eolienne des Grands Clos.

Fait à Toulouse, le 18/12/2015


Patrick Bessière

KBIS DU DEMANDEUR

- Extrait KBIS de la SNC Ferme éolienne des Grands Clos, au 23 octobre 2015
- Extrait KBIS de la SAS Ferme éolienne des Grands Clos, au 4 juin 2020
- Pouvoir de signature de la SAS Ferme éolienne des Grands Clos pour M. BESSIERE

La Société en Nom Collectif Ferme éolienne des Grands Clos a été transformée en Société par Actions Simplifiées le 30 juin 2017. M BESSIERE, signataire des mandats des propriétaires fonciers et gérant de la SNC disposait dès lors d'un pouvoir de signature au nom de la SAS. Celui-ci est présenté en page 12.

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 23 octobre 2015

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 807 395 512 R.C.S. Toulouse
Date d'immatriculation 27/10/2014
Dénomination ou raison sociale **FERME EOLIENNE DES GRANDS CLOS**
Forme juridique Société en nom collectif
Capital social 100,00 Euros
Adresse du siège 2 Rue du Libre Echange 31506 Toulouse Cedex 5
Activités principales Exploiter une centrale éolienne de production d'électricité.
Durée de la personne morale Jusqu'au 27/10/2113
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2015

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms BESSIERE Patrick
Date et lieu de naissance Le 09/06/1967 à Gummersbach (Allemagne)
Nationalité Française
Domicile personnel 65 Chemin de Vieilleguerre 31490 Brax

Gérant

Nom, prénoms HÖLLINGER Andreas
Date et lieu de naissance Le 02/12/1966 à Bliedkastel (Allemagne)
Nationalité Allemande
Domicile personnel Talstrasse 16. 65812 Bad Soden Am Taunus (Allemagne)

Gérant

Nom, prénoms ZINK Dörte
Nom d'usage NÖLTING
Date et lieu de naissance Le 22/09/1975 à Oldenburg (Allemagne)
Nationalité Allemande
Domicile personnel Andreasstrasse 13. 65929 Frankfurt Am Main (Allemagne)

Associé en nom

Dénomination ABO WIND
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Adresse 2 Rue du Libre Echange 31500 Toulouse
Immatriculation au RCS, numéro 441 291 432 RCS Toulouse

Associé en nom

Dénomination ABO WIND AG
Adresse Unter Den Eichen, 7. 65195 Wiesbaden (65195) (Allemagne)

IMMATRICULATION HORS RESSORT

R.C.S. Périgueux Etablissement principal

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



N° de gestion 2014B03652

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 4 juin 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	807 395 512 R.C.S. Toulouse
<i>Date d'immatriculation</i>	27/10/2014
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	FERME EOLIENNE DES GRANDS CLOS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	100,00 Euros
<i>- Mention n° F18/037010 du 30/11/2018</i>	Décision de non-dissolution de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social du fait des pertes constatées par décision en date du 16/10/2018.
<i>Adresse du siège</i>	2 Rue du Libre Echange 31506 Toulouse Cedex 5
<i>Activités principales</i>	Exploiter une centrale éolienne de production d'électricité.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 27/10/2113
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	SMRCKOVA Katerina
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 06/06/1988 à Ceske Budejovice (République tchèque)
<i>Nationalité</i>	Tchèque
<i>Domicile personnel</i>	Plavska 1980/11 370 01 Ceske Budejovice (République tchèque)

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	SOUDNY Jan
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 11/06/1975 à Prague (République tchèque)
<i>Nationalité</i>	Tchèque
<i>Domicile personnel</i>	V Zelenem Udoli 1378/10 Prague (République tchèque)

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	ERNST & YOUNG AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	1-2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	344 366 315 RCS Nanterre

IMMATRICULATION HORS RESSORT

<i>R.C.S. Périgieux</i>	Etablissement principal
-------------------------	-------------------------

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

POWER OF ATTORNEY

We, the undersigned, SMRCKOVA Katerina, acting in my capacity as president (*président*) of Ferme éolienne des Grands Clos and SOUDNY Jan, acting in my capacity as head director (*directeur general*) of Ferme éolienne des Grands Clos, a *société par actions simplifiée*, organized under the laws of France, whose registered office is located at 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 3 J506 Toulouse Cedex 5, France, and which is registered with RCS Toulouse under the number 807 395 512 (hereafter, the "Company"),

having knowledge that the Company choose to apply to site clearance permit,

hereby grants full powers to ABO Wind, a *société à responsabilité limitée*, organized under the laws of France, whose registered office is located at 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 31506 Toulouse Cedex 5, France, and which is registered with RCS Toulouse under the number 441 291 432 (the "Agent"), for the purpose of, in the name and on behalf of the Principal acting in its capacity as president of the Company:

- (A) signing the *Demande d'autorisation de Défrichement* and any document related thereto, if any;

Without prejudice to the power of attorney granted hereby, the Principal undertakes to ratify, if necessary, any act whatsoever concluded by the Agent under this power of attorney on behalf of the Principal.

In Prague, 18th January 2019, issued in two (2) originals.

POUVOIR

Nous, soussignés, SMRCKOVA Katerina, agissant en ma qualité de président de la Ferme éolienne des Grands Clos et SOUDNY Jan, agissant en ma qualité de directeur général de la Ferme éolienne Grands Clos, *société par actions simplifiée*, soumise à la loi française, dont le siège social est situé au 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 31506 Toulouse Cedex 5, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 807 395 512 (ci-après désignée, la "Société"),

ayant connaissance du fait que la Société prévoit de déposer une demande de défrichement,

accorde, par les présentes, les pleins pouvoirs à la société ABO Wind, *société à responsabilité limitée*, soumise à la loi française, dont le siège social est situé au 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 31506 Toulouse Cedex 5, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 441 291 432 (the "Mandataire"), à l'effet de, au nom et pour le compte du Mandant agissant en sa qualité de président de la Société :

- (A) signer la *Demande d'autorisation de Défrichement* et tout document éventuel y afférant ;

Sans préjudice du pouvoir accordé par les présentes, le Mandant s'engage à ratifier, si nécessaire, n'importe quel acte conclu par le Mandataire sous le présent pouvoir pour le compte du Mandant.

Fait à Prague, le 18 janvier 2019, en deux (2) exemplaires originaux.

VALID FOR POWER OF ATTORNEY
mité

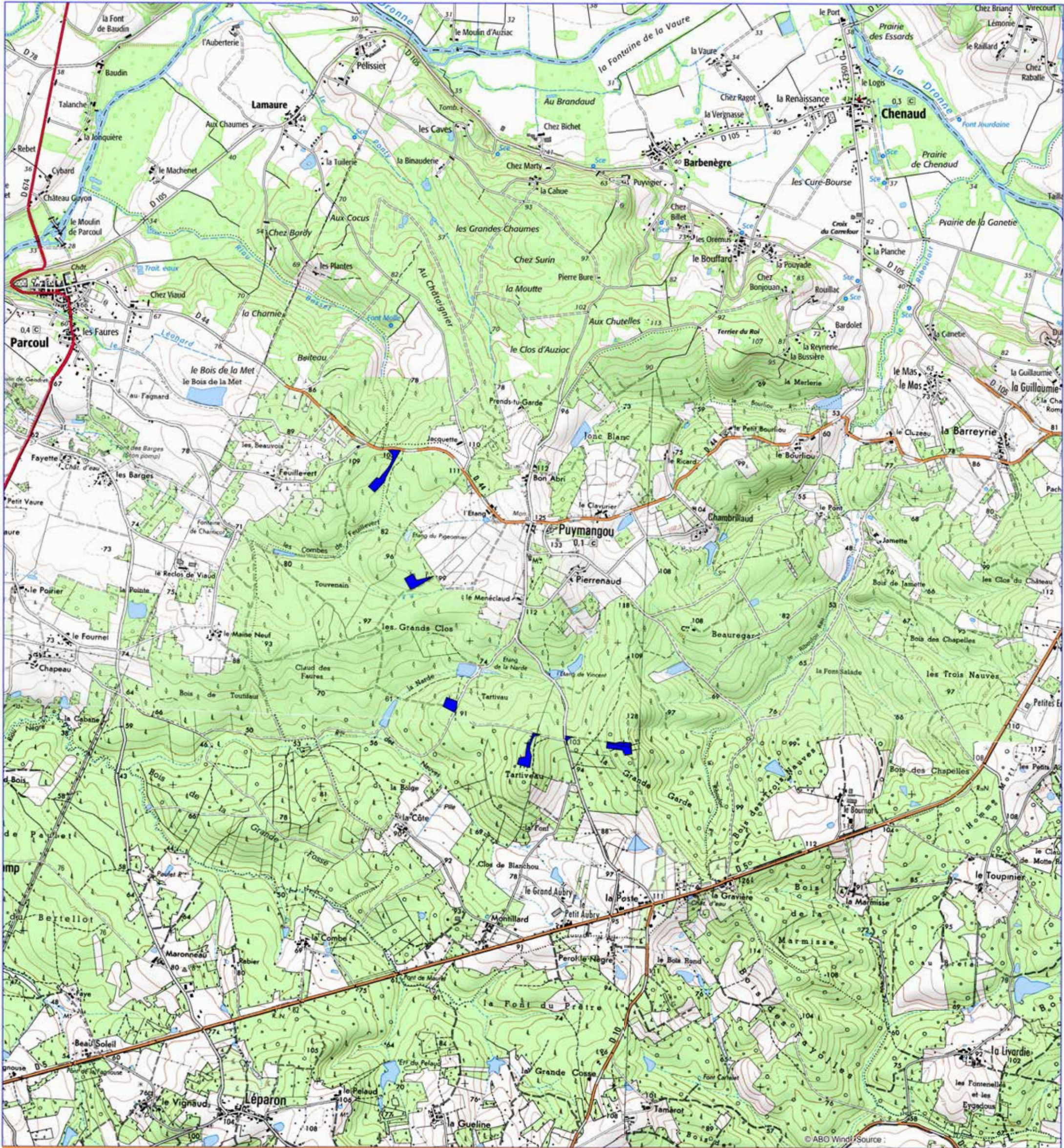
Ferme éolienne des Grands Clos <i>Represented by</i>	ABO Wind SARL <i>Represented by</i>
<i>Kateřina Smrčková</i> <i>Jan Soudny</i>	<i>Patrick BESSIERE</i>
Please handwrite "Valid for power of attorney" before your signature	Please handwrite "Valid for power of attorney" before your signature
<i>valid for power of attorney</i>	<i>valid for power of attorney</i>

LU ET APPROUVÉ
mité


Ferme éolienne des Grands Clos <i>Représentée par</i>	ABO Wind SARL <i>Représentée par</i>
<i>Kateřina Smrčková</i> <i>Jan Soudny</i>	<i>Patrick BESSIERE</i>
Précédez votre signature de la mention "Lu et approuvé"	Précédez votre signature de la mention "Lu et approuvé"
<i>LU ET APPROUVÉ</i>	<i>Lu et approuvé</i>

PLAN DE SITUATION

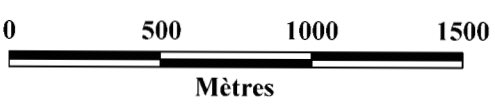
(1/25000)



Autorisation de défrichement / Plan de situation

 Zones de défrichement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos
 2, rue du Libre-Echange
 CS 95 893
 31506 Toulouse Cedex 5





Echelle: 1:25 000



FEUILLES DU PLAN CADASTRAL



**Autorisation de défrichement / Plan cadastral
Zone 1**

-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos
2, rue du Libre-Echange
CS 95 893
31506 Toulouse Cedex 5





Echelle: 1:1 500





**Autorisation de défrichement / Plan cadastral
Zone 2**

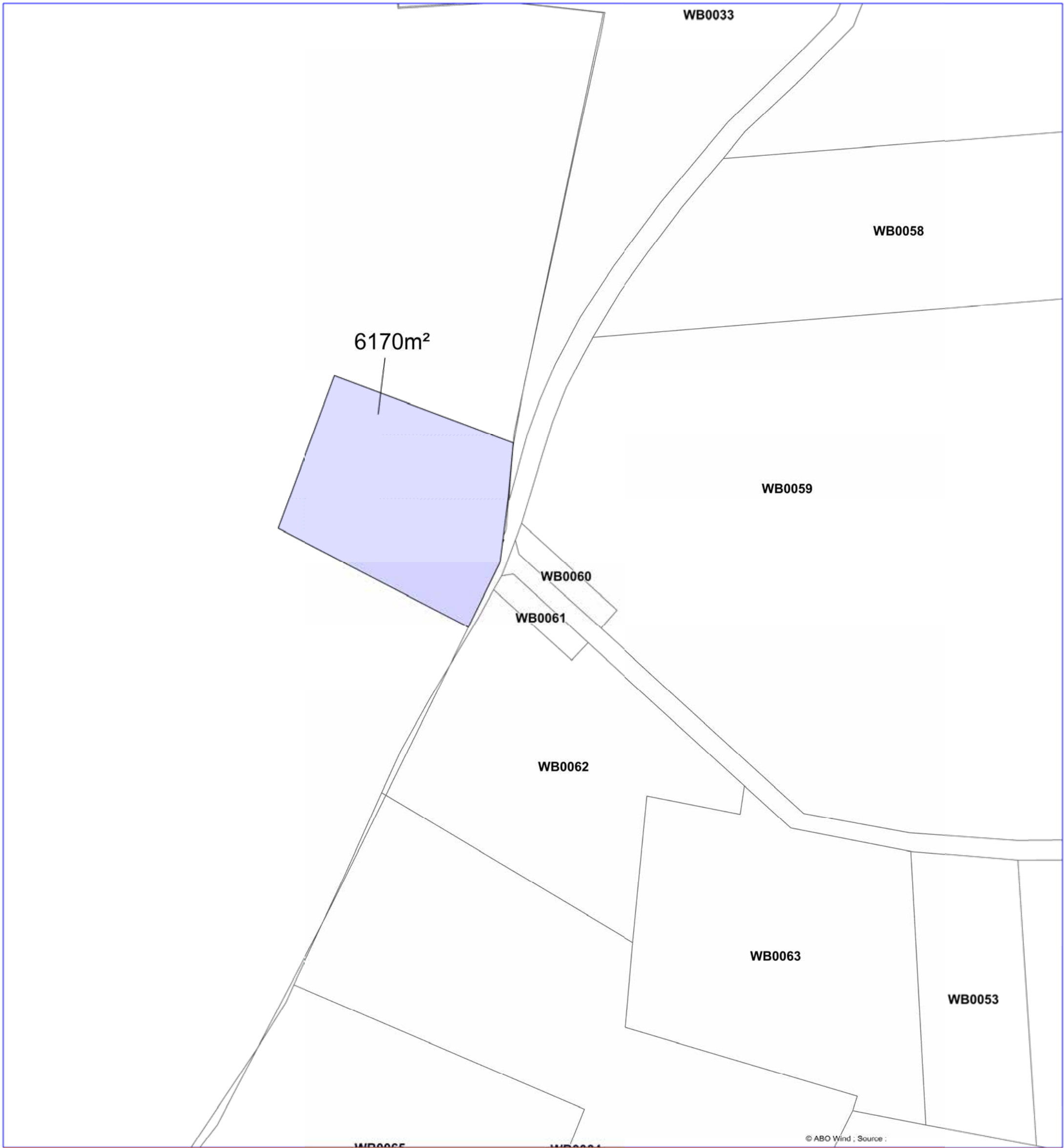
-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos
2, rue du Libre-Echange
CS 95 893
31506 Toulouse Cedex 5





Echelle: 1:1 500





**Autorisation de défrichement / Plan cadastral
Zone 3**

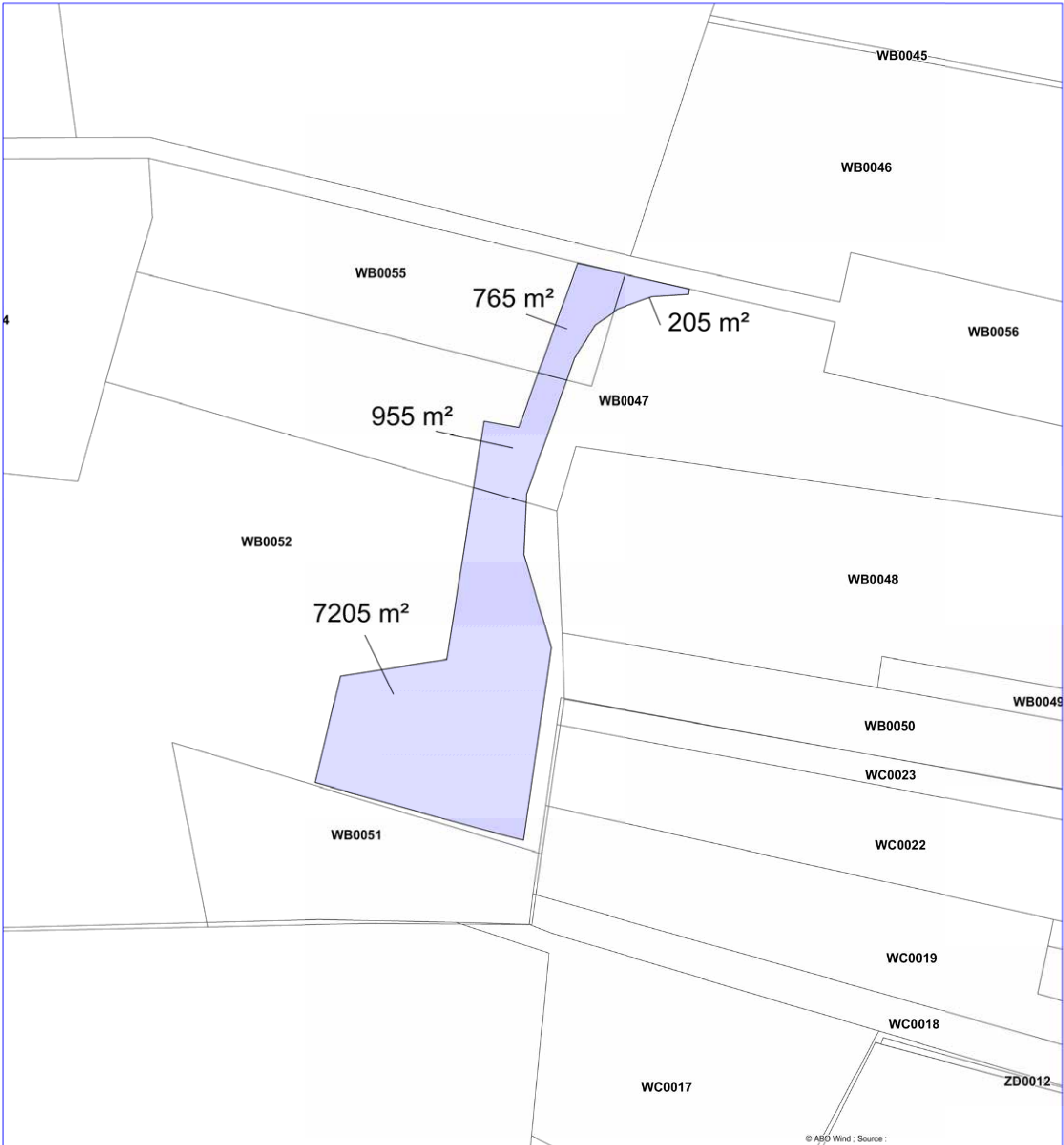
-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos
2, rue du Libre-Echange
CS 95 893
31506 Toulouse Cedex 5





Echelle: 1:1 500





© ABO Wind ; Source :

Autorisation de défrichement / Plan cadastral
Zone 4

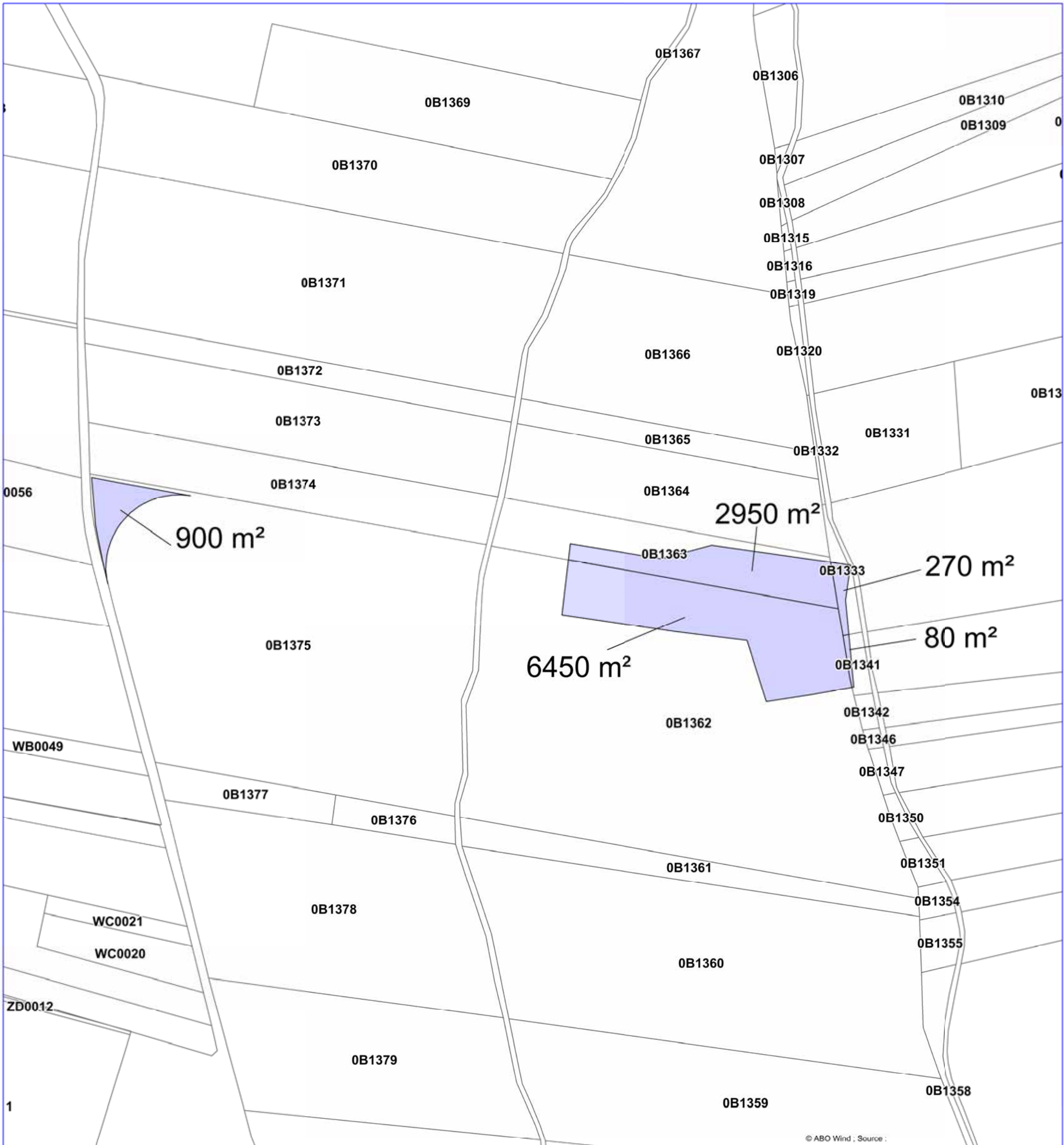
-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos
 2, rue du Libre-Echange
 CS 95 893
 31506 Toulouse Cedex 5



Echelle: 1:1 500





© ABO Wind ; Source :

**Autorisation de défrichement / Plan cadastral
Zone 5**

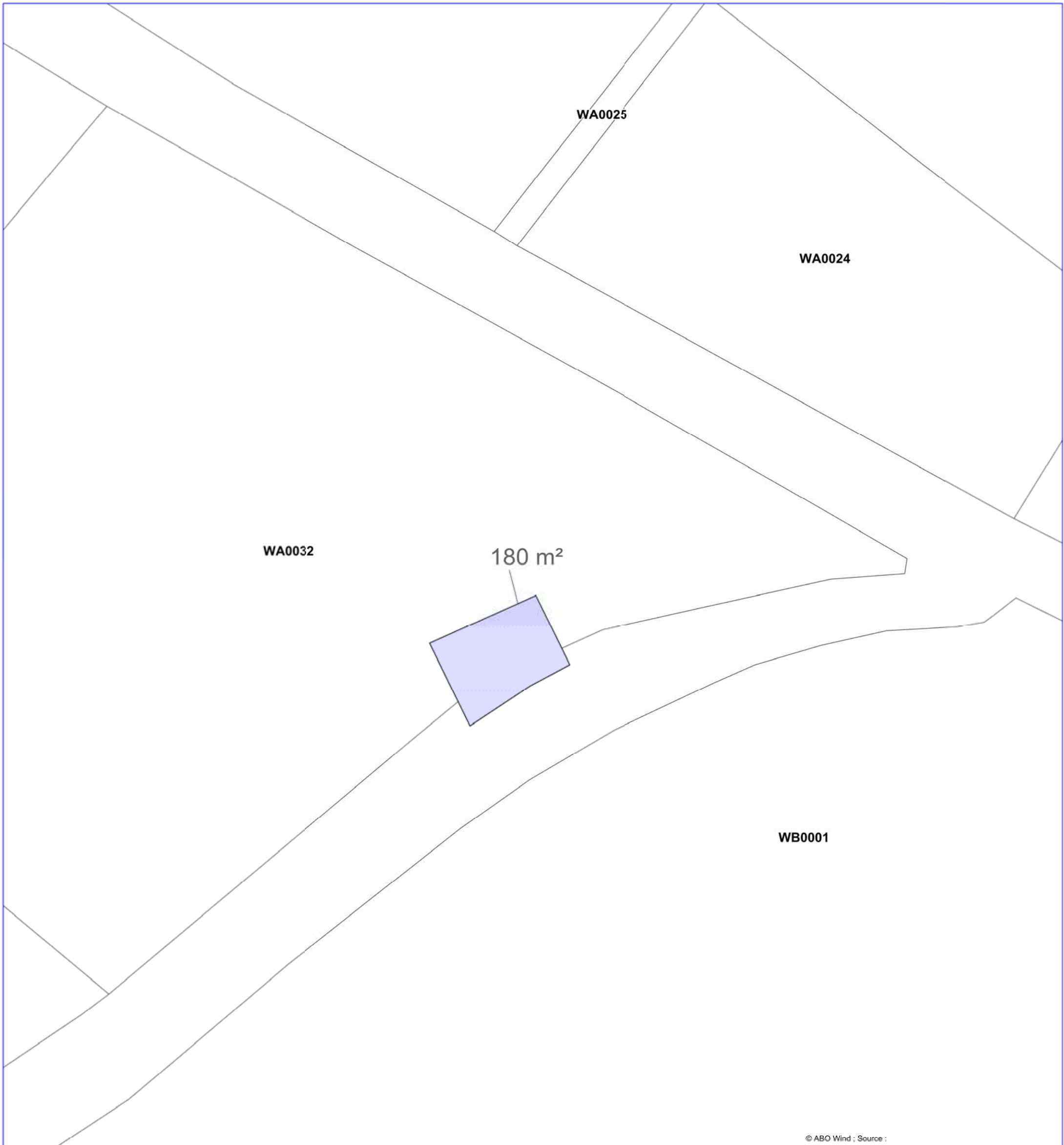
- Délimitation parcellaire
- Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos
2, rue du Libre-Echange
CS 95 893
31506 Toulouse Cedex 5





Echelle: 1:1 500





**Autorisation de défrichement / Plan cadastral
Zone 6**

-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos
2, rue du Libre-Echange
CS 95 893
31506 Toulouse Cedex 5



Echelle: 1:500



DENOMINATION DES TERRAINS A DEFRICHER

Commune	Référence cadastrale	Lieu-dit	Surface parcelle (m²)	Surface défrichée (m²)
Puymangou	0A0384	AU PRE DE NARDE	437 950	6170
Parcouf	WB0001	LES COMBES	88 580	11844
Puymangou	0B1362	A LA GRANDE GARDE	38800	6450
Puymangou	0B1375	A LA GRANDE GARDE	33810	900
Puymangou	B1333	AU FAUGEREAU	650	270
Puymangou	WA0028	AU TOUVENAIN	20 486	1350
Puymangou	WB0052	A TARTIVEAU	77 914	7205
Parcouf	WA0032	FEUILLEVERT	9230	180
Puymangou	0B1363	A LA GRANDE GARDE	5 790	2950
Puymangou	B1341	A LA GRANDE GARDE	405	80
Puymangou	WA0019	AU TOUVENAIN	157 908	6600
Puymangou	WB0055	A TARTIVEAU	9030	765
Puymangou	WB0047	A TARTIVEAU	20 781	1160

**AUTRES PERSONNES QUE LE
DEMANDEUR CONCERNEES PAR LA
DEMANDE DE DEFRICHEMENT**

Commune	Référence cadastrale	Nom propriétaire	Qualité	Adresse
Puymangou	0A0384	GF Alliflor	Propriétaire	Le Bourg 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers
Parcouf	WB0001	Mr et Mme Jean-Jacques GENDREAU	Co-indivisaire	Le RECLAUD 24410 Parcouf
Puymangou	0B1362	Mme Céline BROUSSE	Propriétaire	15 lot Le Grand Vignoble 42330 Saint Galmier
Puymangou	0B1375	Mme Céline BROUSSE	Propriétaire	15 lot Le Grand Vignoble 42330 Saint Galmier
Puymangou	B1333	Mme Nelly LEFIEVRE	Co-indivisaire	186 Rue du port 24520 Cours de Pile
Puymangou	B1333	Mr Pascal BONNARME	Co-indivisaire	11 rue des cols verts 33600 Pessac
Puymangou	WA0028	Mr et Mme ROUX	Co-indivisaire	4 Impasse Luckner 33000 Bordeaux
Puymangou	WB0052	Mr Laurent DUPUIS	Propriétaire	43 route de St Sulpice 24600 Riberac
Parcouf	WA0032	Mr Pierre ARNAUDET	Propriétaire	12 rue de la Plaine 16460 Aunac
Puymangou	0B1363	Mr Régis PETIT	Propriétaire	Prairie de Chenaud 24410 Chenaud
Puymangou	B1341	Mr Régis PETIT	Propriétaire	Prairie de Chenaud 24410 Chenaud
Puymangou	WA0019	Mr Thierry BOURRUT-LACOUTURE	Propriétaire	14 rue de l'Eglise 24410 Saint Aulaye
Puymangou	WB0055	Mr Thierry BOURRUT-LACOUTURE	Propriétaire	14 rue de l'Eglise 24410 Saint Aulaye
Puymangou	WB0047	Mr Jean BOURRUT-LACOUTURE	Usufruitier	La petite Grange 16390 Bonnes
Puymangou	WB0047	Mme Arlette PEYNAUD	Usufruitier	La petite Grange 16390 Bonnes
Puymangou	WB0047	Mr Thierry BOURRUT-LACOUTURE	Nu-propriétaire	14 rue de l'Eglise 24410 Saint Aulaye

ATTESTATIONS DE PROPRIETE ET ACCORDS EXPRES DES PROPRIETAIRES

1- Commune de Parcoul-Chenaud

- Parcelle **WA 32**, lieu-dit Feuillevert, surface 9230 m² :

Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Parcoul-Chenaud

Compte

A00015

PROPRIETAIRES

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBQQQR	M ARNAUDET PIERRE LUCIEN né(e) le 15/11/1949 à 33 LIBOURNE	12 RUE DE LA PLAINE / 16460 AUNAC SUR CHARENTE	PROPRIETAIRE	

PROPRIETES BATIES

Désignation des propriétés				Identification du local				Evaluation du local					
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
ZE0043	1987	0010	28 RTE D AQUITAINE	3160103617	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	000	HABITATION	6	785				P
Revenu Imposable : 785 EUR													

PROPRIETES NON BATIES

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
WA0031	2005	B042	FEUILLEVERT				BOIS	TAILLIS SIMPLES	04	8051 m²	2.64	C	TA	0.53	20
WA0032	2005	B042	FEUILLEVERT				BOIS	TAILLIS SIMPLES	04	9230 m²	3.02	C	TA	0.6	20
												GC	TA	0.6	20
												TS	TA		100

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur PIERRE ARNAUDET

Né le : 15 Novembre 1949

A : Libourne

De nationalité : Française

Adresse : 12 rue de la Plaine 16460 AUNAC

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Parcoul-Chenaud	WA	31	FEUILLEVERT	80 a 51 ca
Parcoul-Chenaud	Wa	32	FEUILLEVERT	92 a 30 ca

ci-après dénommé(s) l' « **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
 Capital social : Cent euros (100 €)
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
 SIREN n° 807 395 512
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l' « **Autorisée** »,
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

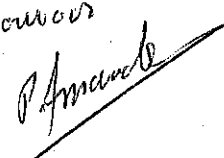
Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur PIERRE ARNAUDET

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

Fait à : AUNAC
 En trois exemplaires originaux
 Date : 07/02/2019

Bon pour pouvoir


L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :

Fait à : Toulouse
 En trois exemplaires originaux
 Date : 11/02/2019



- Parcelle **WB 1**, lieu-dit Les Combes, surface 8 85 80 m²

Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Parcoul-Chenaud

Compte

C00077

PROPRIETAIRES

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBQ28W	M GENDREAU JEAN-JACQUES né(e) le 06/02/1959 à 17 SAINT-AIGULIN	LE RECLAUD / 24410 PARCOUL-CHENAUD	PROPRIETAIRE / INDIVISION SIMPLE	
MBR3BF	MME GENDREAU BEATRICE né(e) le 08/03/1961 à 57 METZ	APP 26 BAT B / 4 RUE CONCORDE / 33700 MERIGNAC	PROPRIETAIRE / INDIVISION SIMPLE	

PROPRIETES BATIES

Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire

PROPRIETES NON BATIES

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT	FRACTION	%	
WB0001	2005	B035	DANS LES COMBES				BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	88580 m²	117.31	C	PR	117.31	100	
										88580 m²		GC	PR	117.31	100	
												C	TA	23.46	20	
												GC	TA	23.46	20	
												C	TA	23.46	20	
												GC	TA	23.46	20	
												TS	TA	23.46	100	
											0.27	C	PR	0.27	100	
											0.27	GC	PR	0.27	100	
								TAILLIS SIMPLES	06	2033 m²		C	TA	0.05	20	
												GC	TA	0.05	20	
												C	TA	0.05	20	
												GC	TA	0.05	20	
												TS	TA	0.05	100	

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur JEAN-JACQUES GENDREAU

Né le : 06/02/1959

A : SAINT-AUGULIN (27)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : Le Reclaud 24410 Parcoul-Chenaud

Madame BEATRICE GENDREAU

Née le : 08/03/1961

A : NERT (27)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : Le Reclaud 24410 Parcoul-Chenaud

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Parcoul-Chenaud	WB	1	Dans les Combes	8 ha 85 a 80 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
 Capital social : Cent euros (100 €)
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
 SIREN n° : 807 395 512
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,

Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Jean-Jacques GENDREAU

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

Madame Béatrice GENDREAU

Fait à :
En trois exemplaires originaux
Date :

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos

Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature

Fait à : Toulouse
En trois exemplaires originaux
Date : 06/02/19

2- Commune de Saint-Aulaye-Puymangou

- Parcelle **WA 28**, lieu-dit Au Touvenain, surface 2 04 86 m² :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	R00217	
Propriétaire/Indivision		4 IMP LUCKNER		33000 BORDEAUX				N(é) le 23/05/1962		à 24 RIBERAC	
Propriétaire/Indivision		4 IMP LUCKNER		33000 BORDEAUX				MBSLDR ROUX/ANTOINE		N(é) le 01/12/1961	
								MBSLDS ROUX/DOMINIQUE		à 24 PERIGUEUX	

PROPRIÉTÉS BATIES											
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				IDENTIFICATION DU LOCAL				EVALUATION DU LOCAL			
AN	SEC	N° PLAN/PART/VOIRIE	N° C	N° N°	BAT	ENT	NIV	N° N°	S	M	RC COM
				FORTE	RIVOLI			TAR	TAR	VAL	IMPOSABLE
									AF	NAT	CAT
									LOC	LOC	EXO
											AN
											RET
											DEB
											AN
											FRACTION
											RC EXO
											%
											TX
											COEF
											OM
											RC
											TEOM

REV IMPOSABLE COM		0 EUR	COM	R EXO	0 EUR	DEP	R IMP	0 EUR
-------------------	--	-------	-----	-------	-------	-----	-------	-------

PROPRIÉTÉS NON BATIES																		
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				EVALUATION														
AN	SECTION	N° PLAN/VOIRIE	N°	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL EXO	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC
14	343 WA	24		B168	1	143A	J	BR 02			523,33	46,26	C	PR	38	46,26	100	
											3 92,33		GC	PR	38	46,26	100	
											1 31 00	15,44	GC	TA		3,09	20	
											2 04 86	11,79	GC	TA		3,09	20	
											1 00 00		TS	TA		15,44	100	
14	343 WA	28		B168	1	143A	J	BR 02			2 04 86	11,79	C	PR	38	11,79	100	
											1 00 00		GC	PR	38	11,79	100	
											1 04 86	12,37	GC	TA		2,47	20	
											1 80 00	21,23	GC	TA		2,47	20	
											85 92	10,13	TS	TA		12,37	100	
													GC	TA		4,25	20	
													TS	TA		4,25	20	
14	343 WA	31		B150	1	143A	K	BR 02			1 04 86	12,37	C	PR	38	10,13	100	
											85 92	10,13	GC	PR	38	10,13	100	

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Antoine ROUX

Né le : 23-05-1962

À : NIBERAC (24)

De nationalité : FRANCE

Adresse : 4 Impasse Luckner 33000 BORDEAUX

Madame Dominique ROUX

Née le : 1-12-1961

A : PERIGUEUX (24)

De nationalité : FRANCE

Adresse : 4 Impasse Luckner 33000 BORDEAUX

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	28	Au Touvenain	2 ha 04 a 86 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	30	Le Carrefour	4 ha 35 a 63 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	28	Au Pré de Narde	1 ha 98 a 10 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	24	Au Touvenain	5 ha 23 a 33 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
 Capital social : Cent euros (100 €)
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
 SIREN n° : 807 395 512
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,

Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Antoine ROUX

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

*Bon pour pouvoir
Antoine Roux*

Madame Dominique ROUX

*Bon pour pouvoir
Bordeaux*
Fait à : Bordeaux
En trois exemplaires originaux
Date : 8/3/2019

Dominique Roux

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos
Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :

Toulouse
Fait à : Toulouse
En trois exemplaires originaux
Date : 18/03/19.

[Signature]

*AR
DR*

- Parcelle **WA 19**, lieu-dit Au Touvenain, surface 15 79 08 m² :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	24 0	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	1900249									
Propriétaire 14 RUE DE L'ÉGLISE 24410 SAINT AULAYE-PUYMANGOU MBOQSV9 BOURRUT LACOUTURE/THIERRY N(°) P: 12/01/1989 à 24 SAINT-AULAYE																			
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION						LIVRE FONCIER							
AN	SECTION	N° PLAN VOIRIE	N°	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP TAR	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO RET	AN FRACTION RC EXO	% EXO	TC	
96	343 B	1335		AU FAUGEREAU	B151		1343A		BR	01		1 05 60	21,79	C	PB	30	21,79	100	
98	343 B	1336		AU FAUGEREAU	B151		1343A		BR	01		1 06 80	22,03	GC	TA	0	0	20	
00	343 B	1339		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A		BR	01		22 25	4,59	GC	TA	0	0,92	20	
96	343 B	1724		AU FAUGEREAU	B151	1371	1343A		B	99		19 02	0,18	TS	TA	4,59	100		
98	343 B	1726		AU FAUGEREAU	B151	1370	1343A		B	99		14 42	0,13	GC	TA	0,04	20		
98	343 B	1745		AU FAUGEREAU	B151	1321	1		BR	01		4 37 01	71,56	C	PR	30	71,56	100	
							343A	J				3 47 01		GC	PR	30	71,56	100	
							343A	K				90 00	18,57	GC	TA	0	0	20	
06	343 WA	4		AU TOUVENAIN	B168		1343A		BR	01		1 18 26	13,94	GC	TA	0	2,79	20	
14	343 WA	19		AU TOUVENAIN	B168		1		BR	02		15 79 08	8,61	C	TA	1,72	20		
							343A	J				41 80		GC	TA	1,72	20		
							343A	K				14 21 78	167,62	TS	TA	8,61	100		
							343A	K						C	TA	33,52	20		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 4

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Né le : 12.1.58
 À : St Aulaye 24
 De nationalité : Française

Adresse : 14 rue de l'Eglise 24410 Saint-Aulaye

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	19	Au Touvenain	15 ha 79 a 08 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	55	Au Tartiveau	90 a 30 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
 Capital social : Cent euros (100 €)
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
 SIREN n° : 807 395 512
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

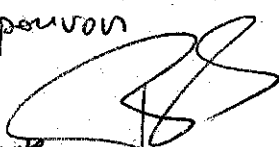
Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

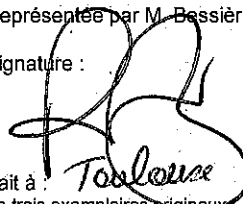
Bon pour pouvoir


Fait à : *St Aulaye*
 En trois exemplaires originaux.
 Date : *5-2-19*

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : *Toulouse*
 En trois exemplaires originaux
 Date : *11/02/2019*

- Parcelle **A 384**, lieu-dit Au Pré de Narde, surface 43 79 50 m² :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	576 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	+00194											
Propriétaire LE BOURG 24410 ST VINCENT JALMOITIERS PBCQ2D GFO GROUPEMENT FORESTIER ALLIPLOR																					
PROPRIÉTÉS BÂTIES																					
EVALUATION DU LOCAL																					
AN/SEC	N° PLAN/PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	NAT COLL	AN EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	RC TEOM
IDENTIFICATION DU LOCAL																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS																					
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																					
EVALUATION																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS																					
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																					
LIVRE FONCIER																					

AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRUM	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA.A CA	REVENU CADASTRAL	COLL EXO	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC
19	343 A	382		AU PRE DE NARDE	B162		1343A		BR	01		2 10 80	43,49	C	PB	28	43,49	100	
19	343 A	383		AU PRE DE NARDE	B162		1343A		BR	01		16 91 00	348,77	GC	TA			20	
19	343 A	384		AU PRE DE NARDE	B162		1343A		BR	01		43 79 50	903,28	GC	TA	28	903,28	100	
19	343 A	484		A LA BOIGE	B137		1343A		BR	01		32 00	6,6	GC	TA	28	6,6	100	
13	343 WB	59		A TARTIVEAU	B166		343A	J	BR	01		5 26 34 2 47 93	51,14	C	TA		10,23	20	
							343A	K	BR	02		1 29 91	15,32	TS	TA		10,23	20	
							343A		BR					C	TA		51,14	100	
									BR					GC	TA		3,06	20	
									BR					GC	TA		3,06	20	

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne

Monsieur Florian Roussillon représentant du
Groupement Forestier Alliflor

Né le : 26/04/1986

À : Périgueux

De nationalité : Française

Adresse : Le Bourg, 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	A	384	Au Pré de Narde	43 ha 79 a 50 ca

ci-après dénommé(s) l' « Autorisant »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
Capital social : Cent euros (100 €)
Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
SIREN n° : 807 395 512
Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l' « Autorisée »,
Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Florian Roussillon représentant du Groupement
Forestier Alliflor

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :


bon pour pouvoir

Fait à : St Vincent Jalmoutiers
En trois exemplaires originaux
Date : 04/02/2019

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos
Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :


Fait à : Toulouse
En trois exemplaires originaux
Date : 06/02/19

- Parcelle WB 55, lieu-dit A Tartiveau, surface 9030 m² :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	100249										
Propriétaire 14 RUE DE L EGLISE 24410 SAINT AULAYE-PUYMANGOU MBSQ59 BOURRUT LACOUTURE/THERRY N6(g) le 12/01/1959 à 24 SAINT-AULAYE																				
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																				
EVALUATION																				
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO RET	AN FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER	Feuillet
06	343 WA	23		AU TOUVENAIN		B168		1343A	L	01		1 15 50	1,1	GC	TA	33,52	20			
														TS	TA	167,62	100			
														C	TA	0,22	20			
														GC	TA	0,22	20			
														TS	TA	1,1	100			
														C	TA	6,63	20			
														GC	TA	6,63	20			
														TS	TA	33,13	100			
														C	TA	0,17	20			
														GC	TA	0,17	20			
														TS	TA	0,85	100			
														C	TA	4,43	71			
														GC	TA	1,82	70			
														TS	TA	37,67	20			
														C	TA	7,53	20			
														GC	TA	7,53	20			
														TS	TA	37,67	100			
														C	TA	6,16	20			
														GC	TA	6,16	20			
														TS	TA	30,78	100			
														C	TA	39,19	100			
														GC	PB	39,19	100			
														C	TA	0	20			
														GC	TA	0	20			
														C	PB	186,16	100			
														GC	PB	186,16	100			
														C	TA	0	20			
														GC	TA	0	20			
														C	PB	70,42	100			
														GC	PB	70,42	100			
														C	TA	0	20			
														GC	TA	0	20			
														C	PB	0,16	100			
														GC	PB	0,16	100			
														C	TA	0	20			
														GC	TA	0	20			

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 5

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Né le : 12.1.58
 À : St Aulaye 24
 De nationalité : Française

Adresse : 14 rue de l'Eglise 24410 Saint-Aulaye

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	19	Au Touvenain	15 ha 79 a 08 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	55	Au Tartiveau	90 a 30 ca

ci-après dénommé(s) l' « **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
 Capital social : Cent euros (100 €)
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
 SIREN n° : 807 395 512
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l' « **Autorisée** »,
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

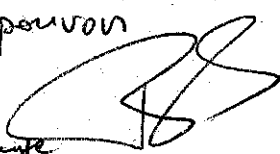
Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

Bon pour pouvoir


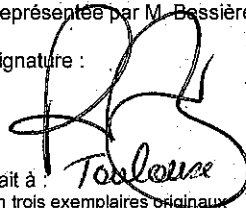
Fait à : *St Aulaye*
 En trois exemplaires originaux.
 Date : *5-2-19*

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos

Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : *Toulouse*
 En trois exemplaires originaux
 Date : *11/02/2019*

- Parcelle WB 47, lieu-dit A Tartiveau, surface 2 07 81 m² :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	24.0	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	03/0	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	1900298										
us/fruitier/Indivision LA PETITE GRANGE 16390 BONNES 14 RUE DE L EGLISE us/fruitier/Indivision LA PETITE GRANGE 16390 BONNES MBOQSWB BOURRUT LACOUTURE/JEAN PAUL MBOQSV9 BOURRUT LACOUTURE/TIERRY MBRVRL BOURRUT LACOUTURE/ARLETTE																				
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION														
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO RET	AN RC EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER
01	ZR	52		CLAUD DE MOTHE ROUGE	B040		1376A	AK	B	99		6.66	0.04	TS	TA		2.06	100		Feuille
01	ZR	59		CLAUD DE MOTHE ROUGE	B040		1376A		BR	02		43.15	5.7	TS	TA		0.04	100		
01	ZR	93		CLAUD DE MOTHE ROUGE	B040		1376A		BR	02		50.23	6.64	TS	TA		5.7	100		
01	ZR	96		MOTHE ROUGE	B096	0011	1376A		BM	04		2.08.60	17.02	TS	TA		0.02	100		
06	343 WB	47		A TARTIVEAU	B166		1		BR	01		2.07.81	19.51	TS	TA		17.02	100		
06	343 WB	65		A TARTIVEAU	B166		1343A		BR	02		1.13.21	13.35	TS	TA		2.67	20		
HA A CA						R EXO						R EXO								
REV IMPOSABLE						1210 EUR						1210 EUR								
COM						R IMP						R IMP								
CONT 40 42 64						600 EUR						610 EUR								
TAXE AD						R IMP						MAJ TC								
						0 EUR						0 EUR								

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 3

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur **Thierry BOURRUT-LACOUTURE**

Né le : 12/01/1959

À : Saint-Aulaye (24)

De nationalité : Française

Adresse : 14 rue de l'Eglise 24410 Saint-Aulaye

Monsieur **Jean BOURRUT-LACOUTURE**

Né le : 16/01/1932

À : Gurat (16)

De nationalité : Française

Adresse : La Petite Grange 16390 Bonnes

Madame **Arlette PEYNAUD** :

Née le : 13/03/1933

A: Parcoul 24

De nationalité : Française

Adresse : La Petite Grange 16390 Bonnes

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	47	Au Tartiveau	2 ha 07 a 81 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale :

Ferme éolienne des Grands Clos

Capital social :

Cent euros (100 €)

Siège social :

2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France

Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse

SIREN n°

807 395 512

Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,

Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.


Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

Bon pour pouvoir


Monsieur Jean BOURRUT-LACOUTURE

Bon pour pouvoir



Madame Arlene PEYNAUD :

Bon pour pouvoir
A Bourrut

Fait à : Bonnes
En trois exemplaires originaux
Date : 21.2.19

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos

Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : Toulouse
En trois exemplaires originaux
Date : 21/2/19

- Parcelle WB 52, lieu-dit A Tartiveau, surface 7 79 14 m² :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	24 0	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	D00377														
Propriétaire 3 RUE DE CHATEAULIN 44000 NANTES MBOZCJ DUPUISGUY																								
N°(G) le 10001/1938 à 33 CAUDERAN																								
PROPRIÉTÉS BÂTIES																								
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS			IDENTIFICATION DU LOCAL			ÉVALUATION DU LOCAL																		
AN SEC	N° C	N° PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S M	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL EXO	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF OM	RC TEOM	
06	343	WB	51	A TARTIVEAU	B166			1343A		BR	02			71,28	8,41	C	TA			1,68	20			
06	343	WB	52	A TARTIVEAU	B166			1343A		BR	02			779,14	91,85	C	TA			8,41	100			
06	343	WC	17	A LA FOND	B152			1343A	J	F	03			111,36	2,01	C	TA			0,03	20			
06	343	ZD	12	A LA FOND	B152			1343A	L	BR	02			81,80	9,64	C	TA			2,01	100			
06	343	ZD	12	A LA FOND	B152			1343A		BR	02			2,00	0,25	C	PR	48		0,25	100			
REV IMPOSABLE COM 0 EUR											R EXO 0 EUR													
COM											DEP													
R IMP											R IMP													

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																							
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS											ÉVALUATION												
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL EXO	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER		
06	343	WB	51	A TARTIVEAU	B166			1343A	BR	02		71,28	8,41	C	TA				1,68	20			Feuillet
06	343	WB	52	A TARTIVEAU	B166			1343A	BR	02		779,14	91,85	C	TA				8,41	100			
06	343	WC	17	A LA FOND	B152			1343A	F	04		28,36	2,01	C	TA				0,4	20			
06	343	ZD	12	A LA FOND	B152			1343A	L	BR	02	81,80	9,64	C	TA				2,01	100			
06	343	ZD	12	A LA FOND	B152			1343A	BR	02		2,00	0,25	C	PR	48			0,25	100			
REV IMPOSABLE COM 0 EUR											R EXO 0 EUR												
COM											DEP												
R IMP											R IMP												

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

ANNEXE 2 : Autorisation aux fins de dépôt des autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'un parc éolien

Monsieur DUPUIS Guy, Laurent
Né(e) le : 10/01/1938
à : Cauderan (33)
de nationalité : Française
Adresse : 3 rue de chateaulin 44000 Nantes

qui est(ont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	343 WB	52	A Tartiveau	7 ha 79 a 14 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	343 WB	51	A Tartiveau	0 ha 71 a 28 ca

ci-après dénommé(s) l' « **Autorisant** »,

Confère(nt) une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
type de groupement : Société par Actions Simplifiées
capital social : Cent euros (100€)
siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
SIREN n° 807 395 512
représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY,
ci-après dénommé l' « **Autorisée** »,
Qui l'accepte,

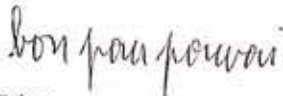
Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est convenue pour une durée de six (6) ans prorogeable deux (2) fois trois (3) ans au maximum, qui est similaire à celle de la promesse dont il est une annexe.

L'Autorisant

M Dupuis Guy, Laurent

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir



Fait à : Ribérac

Date : 15/06/2020



L'Autorisée

SAS Ferme éolienne des Grands Clos

Signature :



Fait à : Toulouse

Date : 21/9/2020

- Parcelle **B 1375**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 3 38 10 m²
- Parcelle **B 1362**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 3 88 00 m²

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ

ANNÉE DE MAJ 2018		DEP DIR 24 0	COM 376 SAINT AULAÏVE-FUYMANGOU	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ		NUMERO COMMUNAL 000227										
Propriétaire 6 CHE DES COTES BLANCHES				MBSNDT BROSSÉCELLINE		N°(e) 1207/1967 4 24 RIBERAC										
AN SECTION N° PLAN VOIRIE		N° ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIMP	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL EXO RET	NAT AN EXO RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER
18	343 B 1339	AU FAUCEREAU	B153	1343A		BR 01			69 60	14,05	CC TA	CC TA	3,21	20		
18	343 B 1351	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		L 01			4 20	6,04	CC TA	CC TA	2,81	20		
18	343 B 1352	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		L 01			1 07 05	6,99	CC TA	CC TA	0,01	20		
18	343 B 1353	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			74 10	8,56	TC PB	TC PB	8,56	100		
18	343 B 1354	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			3 90	0,79	TC PB	TC PB	0,79	100		
18	343 B 1355	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			7 05	1,42	TC PB	TC PB	1,42	100		
18	343 B 1356	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			99 55	20,1	TC PB	TC PB	20,1	100		
18	343 B 1357	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			5 31 20	61,27	A TA	A TA	61,27	100		
18	343 B 1358	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			8 80	1,01	TC PR	TC PR	1,01	100		
71	343 B 1362	A LA GRANDE GARDE ***** LOT 00A0002 0 / 0	B153	1343A	A	BR 01			3 88 00 2 58 67	52,21	A TA	A TA	52,21	100		
18	343 B 1364	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			82 65	9,46	CC TA	CC TA	10,44	20		
18	343 B 1365	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			25 60	2,96	TC PR	TC PR	9,46	100		
18	343 B 1372	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			39 95	4,62	TC PR	TC PR	2,96	100		
18	343 B 1373	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			1 13 23	13,07	TC PR	TC PR	4,62	100		
71	343 B 1375	A LA GRANDE GARDE ***** LOT 00A0002 0 / 0	B153	1343A	B	BR 01			3 38 10 2 25 40	45,49	A TA	A TA	45,49	100		

Sources : Direction Générale des Finances Publiques page : 3

Pom.
Si P Ribérac.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PÉRIQUEUX
VERONIQUE LADEUIL
Comptable des Finances Publiques

CENTRE DES IMPÔTS FONCIER
13 RUE DU 26ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE

file:///C:/Users/jlaurs.../temp/vuokp1.html

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Madame Céline BROUSSE

Née le : 12 juillet 1967

A : Ribérac (24)

De nationalité : Française

Adresse : 17 Lotissement Le Grand Vignoble
42330 Saint Galmier

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puyangou	OB	1375	A La Grande Garde	3 ha 38 a 10 ca
Saint-Aulaye-Puyangou	OB	1362	A La Grande Garde	3 ha 88 a 00 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
Capital social : Cent euros (100 €)
Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
SIREN n° 807 395 512
Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,
Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Madame Céline BROUSSE

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

« bon pour pouvoir »

Fait à : Saint Galmier
En trois exemplaires originaux
Date : 3/02/2019

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos
Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature



Fait à : Toulouse
En trois exemplaires originaux
Date : 11/02/2019

- Parcelle **B 1363**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 57 90 m²
- Parcelle **B 1341**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 405 m²

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	000158												
Propriétaire																						
PRABRIE DE CHENAUD 24410 PARCOUL-CHENAUD MDS12Q PETIT/REGIS																						
N4(e) le 12/09/1975 à 33 LIBOURNE																						
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																						
EVALUATION																						
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS																						
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	PPDP	TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTE NANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXORET	AN EXORET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER	
																						Feuille
99	343 B	1277		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	01		4 85	1,01	GC	TA	30		0	20		
																			1,01	100		
																			1,01	100		
99	343 B	1279		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	02		1 75	0,2	GC	TA	0	20	0,04	20		
																			0,04	20		
																			0,2	100		
99	343 B	1288		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	02		2 95	0,36	GC	TA	0	20	0,07	20		
																			0,07	20		
																			0,36	100		
99	343 B	1289		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	01		1 26 05	25,99	GC	PR	36	36	25,99	100		
																			25,99	100		
																			25,99	100		
99	343 B	1340		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			BR	02		88 90	10,49	GC	TA	0	20	2,1	20		
																			2,1	20		
99	343 B	1341		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			BR	02		4 05	0,47	GC	TA	0	20	10,49	100		
																			10,49	100		
																			0,09	20		
99	343 B	1363		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			L	01		57 90	0,54	GC	TA	0	20	0,47	100		
																			0,47	100		
																			0,11	20		
99	343 B	1374		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			L	01		72 29	0,67	GC	TA	0	20	0,11	20		
																			0,11	20		
																			0,54	100		
99	343 B	1726		AU FAUGEREAU	B151	1282	1343A			BR	01		16 54	3,4	GC	TA	0	20	0,13	20		
																			0,13	20		
																			0,67	100		
																			3,4	100		
																			3,4	100		
99	343 B	1732		AU FAUGEREAU	B151	1290	1343A			BR	01		46 06	9,51	GC	TA	0	20	9,51	100		
																			9,51	100		
																			9,51	100		
																			9,51	100		
																			0	20		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 4

Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne

Monsieur Régis PETIT

Née le : 12/09/1975
 À : LIBOURNE (33)

De nationalité : Française

Adresse : Prairie de Chenaud
 24410 Parcoul- Chenaud

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1374	A La Grande Garde	72 a 29 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1363	A La Grande Garde	57 a 90 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1341	A La Grande Garde	4 a 05 ca

ci-après dénommé(s) l' « **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
 Capital social : Cent euros (100 €)
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
 SIREN n° : 807 395 512
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Régis Petit

Signature, précédée de la mention manuscrite
 bon pour pouvoir :

Bon pour pouvoir 

Fait à : Chenaud
 En trois exemplaires originaux
 Date : 4/12/2019

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : Toulouse
 En trois exemplaires originaux
 Date : 06/02/13

- Parcelle **B 1333**, lieu-dit Au Faugereau, surface 650 m² :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	24 0	COM	376 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	B00430																			
Propriétaire/Indivision		186 RUE DU PORT		COM	24520 COURS-DE-PILE	MIBTBP		N(°) le 30/03/1953																					
Propriétaire/Indivision		11 RUE DES COLS VERTS		COM	33600 PESSAC	MIBTBMQ		à 16 SAINT-LAURENT-DE-BELZAGOT																					
				COM		MIBTBMQ		N(°) le 30/09/1956																					
				COM		MIBTBMQ		à 24 SAINT-MICHEL-DE-RIVIERE																					
PROPRIÉTÉS BÂTIES																													
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS			IDENTIFICATION DU LOCAL			EVALUATION DU LOCAL																							
AN	SEC	N° PLAN	C	N° PART	VOIRIE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S	M	TAR	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	AN FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	RC COEF	TEOM	
REV IMPOSABLE COM 0 EUR											R EXO		0 EUR		DEP		R IMP		0 EUR		R EXO		0 EUR						

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																								
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS			EVALUATION																					
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	PP/DP	S	TAR	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTEANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	AN FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER
12	343 B	1333		AU FAUGEREAU	B151			1343A			L	01		6 50	0,07	C	TA					0,01	20	Feuille
12	343 B	1334		AU FAUGEREAU	B151			1343A			L	01		3 86 90	3,62	TS	TA					0,01	20	
																GC	TA					0,07	100	
																GC	TA					0,72	20	
																TS	TA					3,62	100	
HA A CA		REV IMPOSABLE		4 EUR	COM	R EXO	1 EUR	TAXE AD		R EXO		4 EUR		MAJ TC		0 EUR		0 EUR		0 EUR		0 EUR		
CONT		3 93 40		R IMP		3 EUR		R IMP		0 EUR		0 EUR		0 EUR		0 EUR		0 EUR		0 EUR		0 EUR		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Pascal BONNARME

Né le : 30/09/1956

A : ST MICHEL DE RIVIÈRE (24)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : 11 rue des Cois Verts
33600 Pessac

Madame Nelly LEFIEVRE

Née le : 30/03/1953

A : ST LAURENT DE BELZAGOT (30)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : 186 rue du Port
24520 Cours de Pile

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1333	Au Faugereau	6 a 50 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos
 Capital social : Cent euros (100 €)
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse
 SIREN n° : 807 395 512
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,

Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Pascal Bonnarme

Signature, précédée de la mention manuscrite
bon pour pouvoir :

Madame Nelly Lefèvre

Fait à : ST Michel de Rivière.
En trois exemplaires originaux

Date :

8/02/19

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos

Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :

Fait à : Toulouse
En trois exemplaires originaux

Date :

11/02/2019

ETUDE D'IMPACT ET AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

L'étude d'impact est jointe en annexe. Celle-ci datant de décembre 2015, elle a fait l'objet de compléments lors de l'instruction. La version présentée en annexe a donc été mise à jour afin d'y inclure les dernières mesures qui ont été modifiées ou ajoutées. Celles-ci concernent notamment les moyens de lutte contre l'incendie, les bridages des éoliennes et les mesures compensatoires.

Ce dossier a fait l'objet de plusieurs avis de l'autorité environnementale. Deux d'entre eux en date du 21 juin 2016 et du 3 juin 2018 ont été émis dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter. Un dernier en date du 24 mai 2016 a été émis dans le cadre de la demande de défrichement.

Ces trois avis sont également présentés en annexe de ce document.